Commune de VAULRY
(Haute-Vienne) 87140

Séance du jeudi 08 octobre 2026

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	9
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 1er octobre 2026

Présents : PÉRIGNON Valérie - THOUVENIN Michel - PUYGRENIER Solange - BOYER Jean-Paul - BOIS Dominique - LACOSTE Dona - DEGUDE Sylvain - HOUZÉ-LOSSIGNOL Béatrice – LOSSIGNOL Christophe

Excusées : Madame PIQUET-MERCIER Olivia donne pouvoir à Madame PERIGNON Valérie
Madame PEROT Frédérique donne pouvoir à Monsieur BOYER Jean-Paul

Absent : Zéro

Monsieur Sylvain DEGUDE a été élu secrétaire de séance

Délibération : N° 2026-49

OBJET : **Approbation du projet des travaux de couverture de la nef de l'Église SAINT-BONNET d'AUVERGNE et demandes de subventions auprès des services de l'État (DETR), auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne (CTD)**

Madame présente au Conseil Municipal le projet des travaux de couverture de la nef de l'Église Saint-Bonnet d'Auvergne qui a été détruite par l'épisode de grêle du 16 juillet 2026. Des mesures conservatoires ont été prises et la toiture est bâchée dans sa totalité. La déclaration auprès de l'assurance « SMACL ASSURANCES » a été faite mais à ce jour nous n'avons pas connaissance du montant du remboursement compte tenu de la vétusté de cette toiture. Ces travaux rentrent dans le cadre de la restauration de l'Église pour lesquels l'architecte « LA GARE ARCHITECTE » a été mandaté avant cet épisode. Il est urgent de programmer la réfection de la toiture pour éviter toute dégradation supplémentaire.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1111-10, L. 2121-29 et suivants ;

Considérant la nécessité des travaux de couverture de la nef de l'Église pour la préservation de notre patrimoine ;

Considérant que l'Église Saint-Bonnet d'Auvergne n'est ni un site classé ni un site inscrit ;

Considérant que le coût total prévisionnel de cette opération s'élève à la somme de 115 403,08€ HT (138 483,70€ TTC) sachant que ce montant est réparti en deux points :

- La Restauration générale de l'édifice ainsi que les imprévus et prévision de révision des marchés de travaux pour un montant de 102 783,03€ HT.
- La Maitrise d'œuvre ainsi que la provision pour diagnostic amiante et plomb pour un montant de 12 620,05€ HT.
-

Considérant la possibilité de solliciter des subventions de l'État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - DETR, du Conseil Départemental de la Haute-Vienne (CTD – Contrat Territorial Départemental) pour cofinancer cet investissement ;

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le 09 OCT. 2026
ID : 087-218719805-20261008-DELIB49-DE

Réfection de la toiture de l'Église	**Montant HT en €**	Montant TTC en €
Restauration Générale Imprévus et prévision de révision des marchés de travaux	102 783,03€	123 339,64€
Maitrise d'œuvre Provision pour diagnostics amiante et plomb	12 620,05€	15 144,06€
Total	115 403,08€	138 483,70€
Subventions sollicitées		
	Taux en %	**Montant HT**
CTD – Conseil Départemental 87	40%	46 161,23€
DETR - ETAT	40%	46 161,23€
Fonds propres	20%	23 080,62€
Total	100%	**115 403,08€**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

1. **APPROUVE** le projet d'investissement présenté, dont le coût total prévisionnel s'élève à 115 403,08€ HT.
2. **ADOPTE** le plan de financement prévisionnel global tel que proposé ci-dessus, garantissant une participation minimale de la commune de 20% du montant total hors taxes de l'opération.
3. **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter ces subventions auprès de Monsieur le Préfet (au titre de la DETR) et de Monsieur le Président du Conseil Départemental (au titre du CTD).
4. **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document, marché, avenant ou convention se rapportant à l'exécution de cette délibération.
5. Ces dépenses et ces crédits seront inscrits au budget de l'exercice 2027.

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

Secrétaire de Séance,
Sylvain DEGUDE

MAIRIE de VAULRY 87140 (Haute-Vienne)

Le Maire,
Valérie PÉRIGNON

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le 09 OCT. 2026
ID : 087-218719805-20261008-DELIB49-DE